

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES  
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID

23 octobre 2007

|           |   |  |
|-----------|---|--|
| PRÉSENCES | Le Maire                                      | Monsieur Pierre Lapointe   |
|           | Les Conseillers (ères)                        | Monsieur Raymond Auclair<br>Monsieur Daniel Lévesque<br>Madame Nicole Davidson<br>Madame Anne-Marie Chagnon<br>Madame Dominique Forget |
|           | l'adjointe administrative<br>/bureau du maire | Madame Suzanne Gohier  |
|           | Le directeur général                          | Monsieur André Desjardins  |
| ABSENCES  | Le Conseiller                                 | Monsieur Lucien Lauzon   |

**CONVOCATION**

Lecture est faite par le maire de l'avis de convocation qui a été signifié à tous les membres du Conseil, conformément aux dispositions du Code municipal.

**ORDRE DU JOUR**

1. Avis de convocation;
2. Soumission – Hôtel de ville;
3. Soumission – Bureau d'accueil touristique;
4. Période de questions;
5. Levée de l'assemblée.

# 07-10-350

**OBJET : Soumission – Hôtel de ville**

---

ATTENDU les soumissions reçues le 18 octobre 2007 pour l'agrandissement de l'hôtel de ville;

ATTENDU le rapport d'ouverture des soumissions du 19 octobre 2007 soumis par le directeur général;

ATTENDU que les soumissions reçues sont conformes mais ne répondent pas au budget alloué;

A CES FAITS,

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE DOMINIQUE FORGET

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les soumissions reçues pour l'agrandissement de l'hôtel de ville soient refusées.

QUE le directeur général soit et est autorisé à retourner les garanties de soumission aux soumissionnaires.

QUE le directeur général et le directeur des Travaux publics soient et sont autorisés à revoir le dossier afin de soumettre rapidement au Conseil municipal des alternatives visant à répondre aux besoins d'agrandissement en respectant le budget alloué.

**ADOPTÉE**

#07-10-351

**OBJET : Soumission – Bureau d'accueil touristique**

---

ATTENDU les soumissions reçues le 18 octobre 2007 pour le réaménagement du bureau d'accueil touristique;

ATTENDU le rapport d'ouverture des soumissions du 19 octobre 2007 soumis par le directeur général;

ATTENDU que les soumissions reçues sont conformes mais excèdent le budget alloué;

ATTENDU que la soumission de Gelco Construction inc. est la plus basse conforme des soumissions reçues;

A CES FAITS,

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE DOMINIQUE FORGET

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la soumission de Gelco Construction inc. au prix de 83 411,40\$ soit et est acceptée conditionnelle à l'application de mesures d'économie à être négociées avec le soumissionnaire afin de déterminer le prix à conclure pour les travaux.

QUE le directeur général et le directeur des Travaux publics soient et sont autorisés à rencontrer les représentants de Gelco Construction inc. afin de voir les mesures d'économie à mettre en place.

QU'un rapport soit soumis au Conseil municipal dans les meilleurs délais.

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

# 07-10-352

**OBJET : LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

---

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE DOMINIQUE FORGET

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la présente séance régulière soit et est levée.

**ADOPTÉE**

---

Pierre Lapointe  
Maire

---

André Desjardins  
Directeur général